

Sainte-Thérèse, le 10 novembre 2015

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant le certificat d'autorisation pour la
sablière située sur le chemin McAndrew à Grenville-sur-la-Rouge

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 2 novembre dernier, concernant
l'objet précité.

Vous trouverez en annexe le document demandé. Il s'agit de :

- Modification de certificat d'autorisation du 24 septembre 2014, 2 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des
articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la
protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la
révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez
en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une
copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au
numéro 450-433-2220, poste 225

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (4 pages)

Sainte-Thérèse, le 24 septembre 2014

MODIFICATION DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 122.2)

Monsieur Alvin McAndrew
435, chemin Harrington
Grenville-sur-la-Rouge (Québec)
J0V 1B0

N/Réf. : 7610-15-01-01017-10
401182073

Objet : Exploitation d'une sablière

Monsieur,

La présente modification concerne le certificat d'autorisation délivré le 15 avril 1994 à M. Alvin McAndrew en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), modifié le 13 avril 2000 et le 16 juin 2009, à l'égard du projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière sur une partie des lots 22C et 23B du Rang XI, cadastre du canton de Grenville, dans la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, 5 jours par semaine, du lundi au vendredi inclusivement, de 7 h à 17 h. L'exploitation comprend du tamisage et s'effectue sur une superficie de 4,35 hectares, au-dessus de la nappe phréatique, sur une épaisseur moyenne de 10 mètres et une épaisseur maximale de 20 mètres.

À la suite de votre demande du 14 avril 2014, reçue le 16 avril 2014 et complétée le 24 septembre 2014, j'autorise, en vertu de l'article 122.2 de ladite loi, les modifications suivantes :

L'exploitation de la sablière, qui comprend du tamisage, s'effectuera sur une superficie recalculée et réduite à 4,2 hectares, du lundi au vendredi inclusivement, de 7 h à 18 h. Il y aura augmentation du taux annuel maximum de production pour le faire désormais passer de 60 000 à 100 000 tonnes avec un nombre inchangé de camions à l'heure, fixé à un maximum de quatre.

La date de fin d'exploitation de cette sablière est reportée au 16 mars 2017.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente modification :

- Document intitulé « *Alvin McAndrew et 9129-6558 Québec inc., Demande de modification du certificat d'autorisation* », daté du 14 avril 2014, signé par **23-24**
8 pages et 8 annexes.
- Document intitulé « *Alvin McAndrew et 9129-6558 Québec inc., Demande d'information additionnelle* », daté du 29 août 2014, signé par **23-24**
7 pages et 4 annexes.
- Document intitulé « *Alvin McAndrew et 9129-6558 Québec inc., Demande d'information additionnelle #2* », daté du 12 septembre 2014, signé par **23-24**
7 pages et 3 annexes.
- Plan intitulé « *Plan d'exploitation de la sablière McAndrew* », daté du 7 septembre 2014, signé par **ar.t 23-24**
1 plan.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

La modification devra être réalisée conformément à ces documents.

En outre, cette modification de certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

HP/EM/cp

Hélène Proteau
Directrice régionale de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides